

L'Indépendant, 29/03/26

Bourg-Madame – Encore une fermeture de classe au groupe scolaire ?



Les pancartes revendicatives brandies par les parents d'élèves. - Frédérique Berlic

La menace d'une nouvelle fermeture de classe au sein du groupe scolaire ravive les tensions entre élus, parents d'élèves et administration. Devant l'établissement, la mobilisation s'organise, portée notamment par l'Association des parents d'élèves (APE) Bourg-Madame tandis que les élus locaux dénoncent une décision jugée incohérente et profondément injuste.

"Je viens d'apprendre que nous étions considérés par l'INSEE comme faisant partie de la banlieue de Puigcerdà, ville espagnole !" lance, non sans ironie, le maire Daniel Armisen, présent, avec 7 conseillers municipaux, aux côtés de nombreux parents mobilisés à la sortie de l'école. Derrière la formule, l'édile pointe une classification administrative aux conséquences très concrètes. Selon lui, cette lecture territoriale "arbitraire" pénalise directement la commune et l'école, notamment en matière de dotations. "Nous sommes très surpris car il y a deux ans déjà, on nous a supprimé une classe au motif qu'il n'y avait pas suffisamment d'enfants. Cette année, il y a des effectifs qui semblent complètement satisfaisants, voire en hausse." Le maire poursuit, dénonçant "un argument absolument fallacieux", celui des aménités rurales. "Bourg-Madame est la seule commune qui ne touche pas les aménités rurales et est considérée par l'INSEE comme faisant partie de l'agglomération de Puigcerdà ! Je rappelle

quand même qu'entre les deux, il y a une frontière !" La situation est d'autant plus mal vécue que des efforts importants avaient été consentis après la précédente fermeture, en 2024. "On le ressent tous comme une injustice. Nous avons joué le jeu et là l'Inspecteur de l'Éducation nationale prend une décision de gestion, de comptable sans prendre en compte les spécificités du territoire", insiste l'élue, faisant référence à la Loi Montagne. Il souligne également une inégalité de traitement avec d'autres écoles de Cerdagne, du Capcir ou du Haut-Conflent, parfois moins dotées en effectifs mais protégées car intégrant l'Observatoire des dynamiques rurales dont a été exclue l'école guinguettoise, "parce qu'elle est considérée comme une ville. On se croirait revenus au Traité des Pyrénées !"

"Nous n'allons pas en rester là" Daniel Armisen, maire de Bourg-Madame

La colère est d'autant plus vive que, selon les acteurs locaux, aucune fermeture n'était envisagée il y a encore quelques mois. La situation est inchangée : des effectifs stables, voire en progression, et surtout une forte variabilité liée à la situation frontalière. Une douzaine d'élèves supplémentaires ont ainsi rejoint l'établissement en cours d'année. Au-delà des chiffres, c'est aussi la spécificité pédagogique de l'école qui inquiète. L'établissement accueille plusieurs dispositifs essentiels : classe bilingue, unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) et unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPEAA). Autant de structures nécessitant un encadrement renforcé. Présidente de l'APE, Romy Pujol ne cache pas sa détermination : *"La vraie décision se prendra le 6 avril lors du dévoilement de la carte scolaire. Mais d'ici là, nous allons encore nous mobiliser. L'école n'est pas une garderie, si c'est pour avoir 27 enfants dans les classes, ce n'est pas qualitatif"* et alertant sur les conséquences concrètes, *"Ici, c'est une école qui a des classes spécifiques qui méritent un encadrement plus individualisé, ça veut dire qu'on va encore perdre là-dessus. Il n'y a rien de bon pour nos enfants."* Une fermeture contraindrait également les enseignants à travailler à cheval sur deux cycles, une organisation jugée *"très inconfortable pour eux et les enfants"*. En toile de fond, c'est la conception même du service public d'éducation qui est invoquée. *"N'oublions pas que l'école défend les principes fondamentaux de la République : la Liberté, l'Égalité, la fraternité mais aussi la Laïcité. Tout ceci est inacceptable et nous avons une détermination très forte de ne pas rester là"*, conclut le maire. À quelques jours d'une décision attendue, la mobilisation locale s'intensifie, entre pétition* et manifestation. L'enjeu dépasse largement une simple question d'effectifs : il touche à l'équilibre du territoire et à l'égalité d'accès à l'éducation.

* Lien de la pétition : <http://c.org/wGnwxZCHF>